

Bien qu'elle soit la plus grande crise financière depuis 1929, la crise de 2007-2008 n'a pas conduit à la mise sous contrôle des banques et des marchés financiers. Au contraire, le lobby bancaire semble plus puissant que jamais pour orienter les décisions des États.

Les banques, après avoir été sauvées de la faillite par des garanties publiques ou l'injection massive d'argent public, ont recommencé à spéculer tous azimuts.

Seul un quart de leurs actifs sert à financer les entreprises et les ménages. Les 75 % restant se retrouvent dans des placements sur les marchés financiers.

Faute de réglementation, les banques continuent à spéculer avec des produits à risques et les masses financières en jeu ne cessent d'augmenter.

Il est donc urgent de mettre fin à cette situation afin de préserver les populations d'une nouvelle crise et de mettre les banques au service de la société.

Eric Toussaint, auteur du livre *Bancocratie*, est maître de conférence à l'université de Liège, président du Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde Belgique (CADTM) et membre du conseil scientifique d'Attac France. Il développera ces différents points et évoquera les alternatives, dont la transformation du secteur bancaire en un service public.

LES BANQUES ET LA RÉGLEMENTATION, DES ANNÉES 30 À LA FIN DES ANNÉES 70

Après le krach boursier de 1929, le président Roosevelt a fortement réglementé le secteur financier afin d'éviter qu'une telle crise ne se reproduise. En 1933, la loi Glass Steagall a séparé les banques d'affaires des banques de dépôts afin de limiter l'utilisation qu'elles pouvaient faire de l'argent du public. Cette loi, ainsi que les mesures de réglementation et de nationalisation des banques intervenues après 1945 ont permis d'éviter toute crise financière majeure pendant plusieurs décennies.

LES BANQUES ET LA DÉRÉGLEMENTATION, ENTRE 1980 ET 2000

Dès la fin des années 70, la mise en œuvre des politiques néolibérales par les gouvernements des principaux pays industrialisés, de gauche comme de droite, a entraîné la privatisation des établissements bancaires et la libéralisation des systèmes financiers.

Actuellement, 225 000 milliards de dollars d'actifs sont gérés sur les marchés financiers (soit trois fois le Produit Intérieur Brut mondial) et les banques en détiennent 100 000 milliards de dollars.

LES CONSÉQUENCES DE LA DÉRÉGLEMENTATION : LA FINANCE DÉCONNECTÉE DE L'ÉCONOMIE RÉELLE...

Les banques de dépôts et d'investissements n'étant plus séparées, elles transforment les prêts qu'elles ont consentis en produits financiers complexes. Elles les revendent à d'autres banques ou à des institutions financières afin de ne pas conserver dans leurs comptes les risques liés à ces prêts.

...ET LA CRISE DE 2007-2008

Partie des États-Unis, la crise des "subprimes" (prêts immobiliers hypothécaires) s'est propagée en Europe en raison de l'investissement des banques dans ces produits complexes et toxiques.

LES BANQUES COÛTENT CHER AUX CONTRIBUABLES

En 2008, 4 500 milliards d'euros ont été débloqués par les États européens pour sauver les banques. En France, l'État a alloué 360 milliards d'euros aux banques sans aucune contrepartie. En 2011, la Banque centrale européenne a prêté à nouveau 232 milliards d'euros aux banques françaises car elles étaient à court de liquidités.

Les montants consentis par les États ont augmenté leur dette publique de façon considérable et cet endettement a servi de prétexte à la mise en place de politiques d'austérité.

Un autre facteur d'analyse du coût des banques est la fiscalité. En France, le taux d'imposition des grandes banques est de 8% alors que le taux officiel est de 33,5 % : cela a engendré un manque

à gagner de 15 milliards d'euros pour l'État ces 10 dernières années.

Les banques françaises font également perdre 60 milliards d'euros par an à l'État par "l'optimisation fiscale" qu'elles pratiquent pour leur compte et celui de leurs clients.

LE SAUVETAGE DES BANQUES MAQUILLÉ PAR LE SAUVETAGE DES ÉTATS

Sous prétexte de sauver la Grèce de la faillite, la troïka (la Banque Centrale Européenne, le Fonds Monétaire International et la Commission Européenne) a mis en place un programme de prêts en échange de réformes "structurelles" drastiques. Contrairement à ce que l'on nous dit dans les médias, seule une partie de cet argent (23 %) est allée dans les caisses de l'État grec pour assurer son fonctionnement. Le reste, soit 77%, a servi à rembourser les prêts des banques privées. L'argent public a donc servi encore une fois à sauver des intérêts privés. Au final, l'endettement de la Grèce a fortement augmenté, passant de 114 % à 175 % du PIB, alors que le budget est équilibré, c'est à dire sans investissement pour le développement du pays.

DES MESURES PRISES PAR LES ÉTATS TRÈS EN- DESSOUS DES ENJEUX

Le G20 a entériné en novembre 2011 une liste de 29 banques systémiques considérées comme trop importantes pour faire l'objet d'une faillite ("too big to fail"), dont BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole et BPCE (Banques

Populaires-Caisses d'Épargne). Le système financier actuel est donc conforté...

La loi française de juillet 2013 ne sépare pas véritablement les banques d'affaires des banques de dépôts (le PDG de la Société Générale a indiqué que l'application de la loi ne porterait que sur 1,5% des activités de marché de sa banque).

La mise en place de la taxe Tobin, taxe sur les transactions financières, sur laquelle onze États de la zone euro se sont engagés en janvier 2013, est réduite à une part insignifiante : un millième sur 3% des transactions financières et sa date d'entrée en vigueur est incertaine.

LES RISQUES

Les banques d'Europe et des États-Unis n'ont pas assaini leurs bilans et ceux-ci regorgent de produits financiers qui constituent de véritables bombes à retardement.

Nous ne sommes donc pas à l'abri d'une nouvelle défaillance du système, surtout avec la pratique du trading à haute fréquence (manipulation des marchés financiers par des logiciels informatiques afin d'influer sur les prix et d'en tirer profit) et de la vente à découvert (short selling) qui consiste à vendre un titre avant de l'avoir acheté.

QUELLES MESURES POUR METTRE FIN À LA SPÉCULATION ?

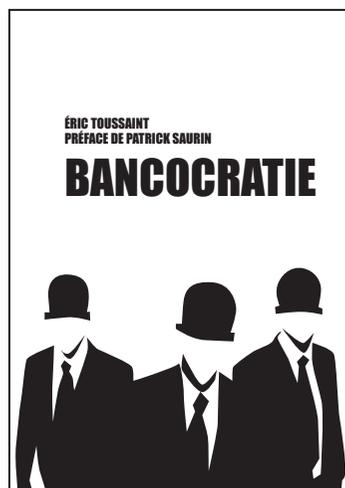
Parmi les mesures qui peuvent être envisagées, les économistes altermondialistes évoquent :

- la transformation du secteur bancaire en service public avec une gestion démocratique
- la séparation des banques d'affaires

- des banques de dépôts
- la réduction de la taille des banques
- la contraction d'emprunts par les États auprès de la BCE
- le plafonnement des taux d'intérêts
- l'instauration d'une véritable taxe sur les transactions financières
- l'interdiction des produits financiers complexes
- l'interdiction des établissements bancaires dans les paradis fiscaux
- la fin des pratiques d'incitation et de soutien à l'évasion fiscale
- l'annulation des dettes illégitimes, c'est-à-dire non contractées dans l'intérêt des peuples.

Plus d'informations :

cadtm.org/
<https://france.attac.org/>



Ce livre est un plaidoyer en faveur de la socialisation du secteur bancaire, sa transformation en un service public, et pour l'annulation de la dette publique illégitime, largement héritée du sauvetage des banques.

Ne pas jeter sur la voie publique



LES BANQUES POUR QUI?

CONFÉRENCE • mardi 3 mars • 20h30

ÉTAMPES • salle Saint-Antoine • 22 rue Saint-Antoine
avec **Éric Toussaint** • président du **CADTM - Belgique**

(Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde)

entrée libre et gratuite • contact : coudertcel@orange.fr